



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/67/Corr.1  
27 octobre 2002

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-huitième réunion  
Rome, 20-22 novembre 2002

**Corrigendum**

**RAPPORT DU SECRETARIAT DU FONDS CONCERNANT L'ATELIER TECHNIQUE  
SUR LES PRETS A DES CONDITIONS DE FAVEUR (DECISION 35/61(d))**

Remplacer le paragraphe 7 par paragraphe suivant :

7. A la clôture de l'atelier, M Tadanori Inomata, de la Délégation japonaise, faisant office d'animateur d'une table-ronde et Président de l'atelier, a présenté les conclusions des discussions en indiquant que ces dernières reflétaient son point de vue personnel, et non celui d'un consensus des participants.

-----